

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de Monsieur Claude Kohl de Reuler concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Clervaux a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/19/0671)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 24 juillet 2019

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

